

PROCES VERBAL

Conseil Communautaire du mercredi 14 juin 2017

Salle polyvalente de Lachaud-Curmilhac

NOMBRE DE CONSEILLERS : 47+16 POUVOIRS

Date de convocation : 2 juin 2017

Présents : Mmes Jeanine BRUGEYROUX, Marie-Christine DELABRE, Chantal LEGENDRE, Marie-Andrée PERREY, Paulette HABRIAL, Magalie MISSONNIER, Karine CROS, Annie PLANTIN, Nathalie RAMBOURDIN et Michèle Malfant et Mm. Jean-Louis PORTAL, Serge DESCHÉEMACKER, Didier HANSMETZGER, René Haelvoet, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Joseph VISSAC, Christian POULET, M. Jean-Marc CHARRADE, Claude GINHAC, Thierry GRIMALDI, Jean PASCAL, Joseph TORRENT, Gérard BEAUD, Denis BONNAFOUX, Christian DAUPHIN, Jean-Pierre SOIGNON, Jean-Marie CHAPON, Denis FOURY, Jean-Claude BAGES, Pierre COUPELON, Bernard MONATTE, Emile ROUSSEL, Landry LACOUR, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Eric FAVEY, Alain SOULE, Christophe COURTEIX, Alain GARNIER, Pierre HENO, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Yves ATTARD, Guy LAFOND, Gilles COUSTON.

Pouvoirs : M. René SOULIER à M. Gaston CHACORNAC, M. Gérard MERLE à M. Gérard BEAUD, M. Jean-Louis NÔTON à Mme Michèle Malfant, Mme Gisèle RASPAIL à Mme Chantal LEGENDRE, M. Thierry ASTRUC à M. Jean-Marc CHARRADE, Mme Marie-Thérèse ROUBAUD à M. Denis BONNAFOUX, Mme Valérie GAILLARD à M. Christian DAUPHIN, Mme Chantal FARIGOULE à M. Jean-Marie CHAPON, M. Philippe MOLHERAT à M. Denis FOURY, Mme Elisabeth CROUZET à M. Joseph TORRENT, M. Jean-Claude MOREL à M. Pierre COUPELON, M. Gilles RUAT à Mme Yves ATTARD, M. Alain CROIZET à Mme Magalie MISSONNIER, M. Ludovic LEYDIER à M. Gilles COUSTON, Mme Corinne BOYER à Mme Marie-Christine DELABRE et M. Maurice PARAT à M. Alain GARNIER.

Absents Excusés : Mmes Séverine EYNARD, Christine BANASSAT, Annie CARLET, Jacqueline TORRENT, Marie-Pierre COUDERC, Françoise TORRENT-PAILHES, Agnès JEANet Sylvie LEBRAT et Mm. Jacky DELIVERT, Franck NOEL-BARON, Mikaël VACHER, Cédric FLANDIN, Alain BESSON, Maurice LAURENT, Nicolas DI GIAMBATTISTA, Olivier MONTEIL, Stéphane DESSALLES, Olivier DAIRE, Claude MASSEBEUF, Alain CUSSAC, Raphaël LESCURE, Philippe CHAM, Elie FRAISSE, Charles TOURRETTE, Michel BRUN, Jean-Louis CELLIER, Bernard MOYEN, Serge ROCHER, Christian BARBUT et Christian VIDAL.

Secrétaire de séance : Mme Chantal LEGENDRE

2017-08-01 - Objet : Validation du PV du Conseil Communautaire du 21 avril 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à LachaudCurmilhac pour une séance ordinaire du Conseil sur Convocation du Président de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier du 18 avril 2017 envoyés au domicile des Conseillers Communautaires.

Sur 92 membres en exercice, 67 étaient présents et 21 pouvoirs ont été donné par Mme Christine BANASSAT à Mme Agnès JEAN, Mme Chantal LEGENDRE à Mme Marie-Christine DELABRE, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Alain GARNIER, Mme Valérie GAILLARD à M. Joseph TORRENT, Mme Gérard BEAUD à M. Jean-Louis PORTAL, Mme Marie-Pierre COUDERC à M. Claude MASSEBEUF, Mme Jacqueline TORRENT à M. Denis BONNAFOUX, Mme Elisabeth CROUZET à M. Olivier DAIRE, M. Raymond FRAISSE à Mme Magali MISSONNIER, M. Philippe MOLHERAT à M. Jean-Marie CHAPON, M. Pierre COUPELON à M. Thierry GRIMALDI, M. Bernard MONATTE à M. Denis GAILLARD, M. Emile ROUSSEL à M. Alain CROIZET, M. Christophe COURTEIX à M. Jean-Jacques LUDON, M. Jean-Claude MOREL à Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, M. Charles TOURRETTE à Mme Jeanine BRUGEYROUX, M. Jean-Louis CELLIER à M. Gilles RUAT, M. Bernard MOYEN à M. Christian POULET, M. Christian BARBUT à Mme Sylvie LEBRAT, M. Ludovic LEYDIER à M. Gilles COUSTON, M. Christian VIDAL à M. Michel BRUN.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les membres du Conseil présents et représentés.
Mme Marie-Christine DELABRE a assuré le rôle de secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire a pu valablement délibérer.

1- Adoption du régime de droit commun avec un lissage des taux pour la fiscalité locale : adoptée par 59 pour et 29 contre.

2017-08-02 - Vote du compte de gestion 2016 de la Communauté de Communes du Pays de Saugues

La délibération est adoptée à 61 pour, 2 abstentions (Mm. Denis GAILLARD et Alain SOULE).

2017-08-03 – Objet :Compte administratif 2016 de la Communauté de Communes du Pays de Saugues

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 1 317 435.98 €	Dépenses : 1 244 457.63 €
Recettes : 1 279 787.35 €	Recettes : 1 117 962. 91 €
Balance générale 2016 : - 139 968.80 €	

Mme Chantal LEGENDRE demande le détail du versement des aides aux associations pour 55 565 €.

La ventilation pour les principaux postes est la suivante : 34 000 € pour les ateliers de La Bruyère, 6 000 € pour le festival Celtique et 10 000 € sur la culture.

M Christian POULET demande comment la Communauté de Communes du Pays de Saugues avait prévu de rééquilibrer son budget ? Hausse d'impôts ?

Le Président précise que cette question pourra être abordée en comité des Maires.

La délibération est adoptée à 47 pour, 2 contre (M. Christian POULET et Mme Karine CROS), 10 abstentions (Mm. Yves ATTARD, Denis GAILLARD, Pierre HENO, Maurice LAC, Bernard MONATTE, Alain SOULE et Joseph VISSAC et Mme Michèle Malfant, Marie-Andrée PERREY et Nathalie RAMBOURDIN), 4 pas pris part au vote (Mm. Gaston CHACORNAC, Jean-Marie CHAPON et René SOULIER et Mme Chantal FARIGOULE).

2017-08-04 - Objet : Vote du compte de gestion 2016 de la Communauté de Communes du Pays de Paulhaguet

La délibération est adoptée à 61 pour, 2 pas pris part au vote (Alain GARNIER et son pouvoir M. Maurice PARAT).

2017-08-05 - Objet : Vote du compte de gestion 2016 de la Communauté de Communes du Langeadois

La délibération est adoptée à 60 pour, 1 abstention (M. Denis GAILLARD), 2 pas pris part au vote (Mme Marie-Andrée PERREY et M. Jean-Pierre SOIGNON).

2017-08-06 - Objet : Compte administratif 2016 de la Communauté de Commune du Langeadois

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 1 466 690.85 €	Dépenses : 4 318 271.08 €
Recettes : 634 712.58 €	Recettes : 4 964 263.32 €
Balance générale 2016 : 2 072 908.50 €	

La délibération est adoptée à 62 pour, 1 abstention (M. Denis GAILLARD).

2017-08-07 - Objet : Vote du compte de gestion 2016 de la Communauté de Communes de Ribeyre, Chaliergue et Margeride

La délibération est adoptée à 61 pour, 2 pas pris part au vote (Mm. Gaston CHACORNAC et René SOULIER).

2017-08-08 - Objet :Compte administratif 2016 de la Communauté de Commune Ribeyre Chaliergue et Margeride

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 261 274.72 €	Dépenses : 1 466 133.34 €
Recettes : 338 426.58 €	Recettes : 1 484 480.45 €
Balance générale 2016 : 371 439.56 €	

La délibération est adoptée a 62 pour, 1 abstention (M. Denis GAILLARD).

2017-08-09 - Objet :Vote du compte de gestion 2016 du SECCOM

La délibération est adoptée à 62 pour, 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Marie-Andrée PERREY).

2017-08-10 - Objet : Vote du compte de gestion 2016 de la ZAE de Chambaret

La délibération est adoptée à 60pour, 2 abstentions (M. Pierre COUPELON et son pouvoir M Jean-Claude MOREL), 1 pas pris part au vote (M. Jean-Claude BAGES).

2017-08-11 - Objet :Budget annexe ZAE Chambaret

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 30 008 €	Dépenses : 30 066 €
Recettes : 30 008 €	Recettes : 30 097 €
Balance générale 2016 : - 1 481.08 €	

La délibération est adoptée à 58 pour, 3 contre (Mme Karine CROS et Mm.Jean-claude BAGES et M. Christian POULET),2 abstentions (M. Pierre COUPELON et son pouvoir M. Jean-Claude MOREL).

2017-08-12 - Objet :Vote du compte de gestion 2016 de la Ferme du Pradel

La délibération est adoptée à 62 pour, 1 pas pris part au vote (Mme Paulette HABRIAL).

2017-08-13 Objet : Compte administratif 2016 de la Communauté de Communes du Langedoais- Budget annexe Ferme du Pradel

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 290 827.09 €	Dépenses : 185 126.82 €
Recettes : 181 633.46 €	Recettes : 315 696.78 €
Balance générale 2016 : 21 376.33 €	

La délibération est adoptée à 59 pour, 1 abstention (M. Bernard MONATTE), 3 pas pris part au vote (Mm. Denis FOURY, Maurice LAC et Philippe MOLHERAT).

2017-08-14 - Objet Vote du compte de gestion 2016 de l'hôtel restaurant Le Prieuré à Lavoûte-Chilhac

La délibération est adoptée à 58 pour, 3 contre (Mme Chantal FARIGOULE et Mm. Jean-Marie CHAPON et Christian POULET), 2 abstentions (M. Denis FOURY et Philippe MOLHERAT).

2017-08-15 Objet :Compte administratif 2016 de la Communauté de Commune Ribeyre Chaliergue Margeride- Budget annexe Restaurant le Prieuré

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 123 913.63 €	Dépenses : 786.49 €
Recettes : 126 700 €	Recettes : 0 €
Balance générale 2016 : 1 999.88 €	

La délibération est adoptée à 55 pour, 2 contre (Mm. Pierre HENO et Christian POULET),6 abstentions (Mme Chantal FARIGOULE et Chantal LEGENDRE et Mm. Denis FOURY, Jean-Marie CHAPON, Alain SOULE et Philippe MOLHERAT).

2017-08-16 Objet :Vote du compte de gestion 2016 de l'atelier de carrosserie à Lavoûte-Chilhac

La délibération est adoptée à 62 pour, 1 pas pris part au vote (Mme Karine CROS).

2017-08-17 Objet :Compte administratif de la Communauté de Commune Ribeyre Chaliergue Margeride- Budget annexe Atelier Relai Carrosserie

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 5 866.22 €	Dépenses : 3 663.10 €
Recettes : 5 649.69 €	Recettes : 9 529.36 €
Balance générale 2016 : -1.17 €	

La délibération est adoptée à 61 pour et 2 contre (Mme Karine CROS et Christian POULET).

2017-08-18 Objet :Vote du compte de gestion 2016 du multiple rural à Villeneuve d'Allier

La délibération est adoptée à 63 pour.

2017-08-19 Objet :Compte administratif 2016 de la Communauté de Commune Ribeyre Chaliergue Margeride – Budget annexe Multiple Rural de Villeneuve d'Allier

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 7 152.82 €	Dépenses : 3 627.90 €
Recettes : 0 €	Recettes : 7 025 €
Balance générale 2016 : - 29 184.50 €	

La délibération est adoptée à 53 pour, 3 contre (Mme Karine CROS et Mm. Bernard MONATTE et Christian POULET), 7 abstentions (Mm. Yves ATTARD, Alain CROIZET, Raymond FRAISSE, Denis GAILLARD, Emile ROUSSEL et Alain SOULE et Magalie MISSONNIER).

2017-08-20 Objet :Vote du compte de gestion 2016 du pôle d'artisanat d'art à Saint Ilpize

La délibération est adoptée à 63 pour.

2017-08-21 Objet :Compte administratif 2016 de la Communauté de Commune Ribeyre Chaliergue Margeride – Budget annexe Pole d'Artisanat d'Art St Ilpize

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 0 €	Dépenses : 544 €
Recettes : 125 €	Recettes : 669 €
Balance générale 2016 : - 1 311.40 €	

La délibération est adoptée à 56 pour, 2 contre (Mme Karine CROS et M. Christian POULET), 5 abstentions (Mm. Alain CROIZET, Denis GAILLARD, Bernard VISSAC et Joseph VISSAC et Mme Magalie MISSONNIER).

2017-08-22 Objet :Vote du compte de gestion 2016 de l'atelier de confiture à Villeneuve d'Allier

La délibération est adoptée à 63 pour.

2017-08-23 Objet : Compte administratif 2016 de la Communauté de Commune Ribeyre Chaliergue Margeride- Budget annexe Atelier de confiture Villeneuve d'Allier

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 8 820.48 €	Dépenses : 2 126.92 €
Recettes : 8 534.45 €	Recettes : 12 440.28 €
Balance générale 2016 : 8 967.07 €	

La délibération est adoptée à 62 pour, 1 pas pris part au vote (M. André DORIER).

2017-08-24 Objet :Vote du compte de gestion 2016 de la boulangerie à Ally

La délibération est adoptée à 62 pour et 1 pas pris part au vote (M. Claude GINHAC).

2017-08-25 Objet : Compte Administratif 2016 de la Communauté de Commune Ribeyre Chaliergue Margeride – Budget annexe Boulangerie d'Ally

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 13 276.12 €	Dépenses : 4 384.52 €
Recettes : 16 404.47 €	Recettes : 17 664.80 €
Balance générale 2016 : 513.99 €	

La délibération est adoptée à 61 pour, 2 pas pris part au vote (M. Pierre COUPELON et son pouvoir M. Jean-Claude MOREL).

2017-08-26 Objet :Vote du compte de gestion 2016 de la MARPA à Lavoûte-Chilhac

La délibération est adoptée à 62 pour, 1 pas pris part au vote (M. Denis GAILLARD).

2017-08-27 Objet :Compte administratif 2016 de la Communauté de Commune Ribeyre Chaliergue Margeride -Budget annexe MARPA

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 43 649.18 €	Dépenses : 46 998.82 €
Recettes : 41 816.66 €	Recettes : 90 648 €
Balance générale 2016 : 406.90 €	

La délibération est adoptée à 61 pour, 2 pas pris part au vote (Mm. Jean PASCAL et Emile ROUSSEL)

2017-08-28 Objet : Vote du compte de gestion 2016 de la ZAE Lachamp à Saugues

La délibération est adoptée à 62 pour, 1 pas pris part au vote (M. Claude GINHAC)

2017-08-29Objet : Compte administratif 2016 de la Communauté de Commune du Pays de Saugues – Budget annexe ZAE Lachamp

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 6 533.19 €	Dépenses : 8 273.19 €
Recettes : 0 €	Recettes : 6 533.42 €
Balance générale 2016 : - 80 115.51 €	

La délibération est adoptée à 38 pour, 10 contre (Mm. Christian POULET, Jean-Claude BAGES, Serge DESCHEEMACKER, Pierre HENO, Guy LAFOND, Bernard MONATTE, Emile ROUSSEL et Joseph TORRENT et Mmes Karine CROS et Marie-Andrée PERREY), 13 abstentions, (Mm. Yves ATTARD, Denis GAILLARD, Jean-Marie CHAPON, Denis FOURY, Maurice LAC, Jean-Jacques LUDON, Philippe MOLHERAT et Alain SOULE et Mme Elisabeth CROUZET, Chantal FARIGOULE, Michèle MALFANT, Paulette HABRIAL et Nathalie RAMBOURDIN.), 2 pas pris part au vote (Mme.Magalie MISSONNIER et M. Alain CROIZET).

2017-08-30 Objet :Vote du compte de gestion 2016 des ordures ménagères à Saugues

La délibération est adoptée à 56 pour, 4 abstentions (Mme Chantal FARIGOULE, Mm. Jean-Marie CHAPON, Denis FOURY et Philippe MOLHERAT), 3 pas pris part au vote (Mme Paulette HABRIAL, Marie-Andrée PERREY et M. Gilles RUAT).

2017-08-31Objet :Compte administratif de la Communauté de Commune du Pays de Saugues – Budget annexe OM Saugues

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 114 270.83 €	Dépenses : 504 355.93 €
Recettes : 137 947.52 €	Recettes : 502 027.27 €

Balance générale 2016 : 258 234.98 €

M Gilles COUSTON souhaite revenir sur l'augmentation du prix de la redevance des OM pour 2017 suite au courrier reçu par M Le Maire de Venteuges. Il rappelle les données chiffrées qui ont conduit à cette augmentation (déficit de fonctionnement 2016, remboursement d'un crédit court terme, investissement PAV, prévisions pour éventuelles pénalités Altruim et amortissement de la décharge du Moulas)

La délibération est adoptée à 48 pour, 3 contre (Mm. Yves ATTARD, Serge DESCHEEMACKER et René HAELVOET), 12 abstentions (Mm. Jean-Marie CHAPON, Denis FOURY, Raymond FRAISSE, Maurice LAC, Philippe MOLHERAT, Bernard MONATTE, Joseph VISSAC et Alain SOULE et Mme Chantal FARIGOULE, Michèle MALFANT, Marie-Andrée PERREY et Nathalie RAMBOURDIN.).

2017-08-32 Objet : Vote du compte de gestion 2016 des ordures ménagères à Paulhaguet

La délibération est adoptée à 62 pour, 1 contre (M. Pierre HENO).

2017-08-33 Objet : Vote du compte de gestion 2016 de l'atelier relais ZAC La Bourzède

La délibération est adoptée à 63 pour.

2017-08-34 Objet : Vote du compte de gestion 2016 du garage Pailhès

La délibération est adoptée à 62 pour, 1 pas pris part au vote (M. Alain CROIZET).

2017-08-35 Objet : Vote du compte de gestion 2016 de l'atelier relais TMUA

La délibération est adoptée à 62 pour 1 abstention (Mme Marie-Andrée PERREY).

2017-08-36 Objet : Vote du compte de gestion 2016 de l'atelier relais CAT

La délibération est adoptée à 60 pour, 3 pas pris part au vote (Mmes Gisèle RASPAIL et Chantal LEGENDRE et M. Jean PASCAL).

2017-08-37 Objet : Vote du compte de gestion 2016 de l'Auberge de Pays de Chanteuges

La délibération est adoptée à 63 pour.

2017-08-38 Objet : Vote du compte de gestion 2016 de la pépinière photovoltaïque à Chanteuges

La délibération est adoptée à 62 pour, 1 pas pris part au vote (M. Jean PASCAL).

2017-08-39 Objet : Vote du compte de gestion 2016 de la centrale hydroélectrique à Chanteuges

La délibération est adoptée à 60 pour, 3 abstentions (Mm. Denis FOURY, Philippe MOLHERAT et Christian POULET).

2017-08-40 Objet : Vote du compte de gestion 2016 du transport scolaire à Lavoûte-Chilhac

La délibération est adoptée à 63 pour.

2017-08-41 Objet : Compte administratif 2016 de la Communauté de Commune Ribeyre Chaliergue Margeride – Budget annexe Transports Scolaires

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 0 €	Dépenses : 257 694.18 €
Recettes : 2 690.69 €	Recettes : 241 072.62 €
Balance générale 2016 : - 6 113.30 €	

La délibération est adoptée à 59 pour, 2 contre (MM. Karine CROS et Christian POULET), 2 abstentions (MM. Raymond FRAISSE et Alain SOULE).

2017-08-42Objet :Vote du compte de gestion 2016 de la menuiserie à Blassac

La délibération est adoptée à 63 pour.

2017-08-43Objet :COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RIBEYRE CHALIERGUE MARGERIDE - BUDGET ANNEXE MENUISERIE DE BLASSAC

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 98 009.29 €	Dépenses : 6 801.15 €
Recettes : 106 803.53 €	Recettes : 4 377.15 €
Balance générale 2016 : 1 248.82 €	

La délibération est adoptée à 62 pour, 1 pas pris part au vote (M, Guy LAFOND).

2017-08-44Objet Vote du compte de gestion 2016 du multiple rural à Chamborne

La délibération est adoptée à 62 pour, 1 pas pris part au vote (Mme Marie-Andrée PERREY).

2017-08-45 Objet : Vote du compte de gestion 2016 de l'auberge de Connangles

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2017-08-46 Objet : Lancement d'une consultation relative au parc informatique, au copieur des services de la Communauté de Communes et mise en place d'une gestion électronique des documents.

Le Président explique aux Conseillers Communautaires que la fusion de nos 5 EPCI entraîne une réorganisation des services avec des besoins et un nombre d'agents différents sur nos 4 unités (1 siège et 3 antennes).

Une consultation doit être engagée afin de revoir l'ensemble des configurations actuelles au niveau du parc informatique et des copieurs mais également sur la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED) pour faciliter la transmission d'informations entre le siège et les antennes.

Cette consultation sera scindée en 3 lots distincts :

- Un audit du parc informatique doit être effectué pour permettre une harmonisation des logiciels, des prestataires et des maintenances sur l'ensemble de la Communauté.

- Au niveau des copieurs existants sur l'ensemble des unités, certains sont en location tandis que d'autres appartiennent à la collectivité. Nos besoins qui diffèrent selon l'unité territoriale nous oblige à revoir l'ensemble de l'architecture du matériel de la collectivité afin d'en améliorer l'efficacité.
- La GED désigne un procédé informatisé visant à organiser et gérer des informations et des documents électroniques. Il met principalement en œuvre des systèmes d'acquisition, de classement, de stockage, de consultation via la numérisation des documents papiers. La GED participe aux processus de travail collaboratif et d'échanges d'informations. La GED peut permettre un gain de temps et d'argent pour la collectivité et améliorer le service rendu à la population.

M Christian POULET demande si cette consultation est élargie aux communes ? M Alain GARNIER pose la question du coût de cette étude ?

Le Président répond que c'est une question qui peut être débattue en comité des Maires et que le coût n'est pour l'instant pas connu.

La délibération est adoptée à 61 pour et 2 abstentions (M. Pierre COUPELON et son pouvoir M. Jean-Claude MOREL).

2017-08-47 Objet : Adoption du règlement intérieur du transport scolaire pour l'année scolaire 2017/2018

M Alain GARNIER soumet aux membres du Conseil Communautaire le règlement tel qu'il est prévu pour l'année 2017-2018.

Il précise que pour l'année scolaire 2017-2018 aucune modification n'est apportée par rapport au fonctionnement 2016-2017 sachant que la commission compétente va travailler à l'harmonisation des tarifs du transport scolaire et de l'aide aux internes dès l'automne 2017 pour une mise en place effective en septembre 2018.

Ce règlement comporte dix articles et prévoit les conditions d'utilisation et de tarification du service de transport scolaire. Il est adressé à chaque famille inscrite au ramassage pour l'année scolaire 2017-2018.

M Christian POULET signale que les horaires de ramassage ne sont pas fournis.

Le Président et M Alain GARNIER signalent que les marchés ont été attribués par le conseil départemental et que les chauffeurs des circuits de Lavoûte-Chilhac devraient être repris par les transporteurs retenus.

La délibération est adoptée à 60 pour et 3 qui n'ont pas pris part au vote (M. Joseph TORRENT et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET et M. Gérard BEAUD)

2017-08-48 Objet : Dérogation au repos dominical de la SAS Laurent Maurice

Arrivée de M Gérard MERLE

Le présent explique que la SAS LAURENT MAURICE, ZI chemin de Farnier au Puy en Velay, sollicite une dérogation au repos dominical durant la période de récolte de denrées alimentaires à destination humaine ou animale, du 3 juillet 2017 au 20 septembre 2017, pour les chauffeurs de camions, personnels de silos de l'entreprise et agents technico commerciaux pour ses agences de Costaros et Siaugues Sainte Marie, soit au total 10 salariés.

Au titre de l'article L 3132-21 du code du travail, ces autorisations préfectorales de dérogation au repos dominical sont accordées pour une durée qui ne peut excéder trois ans, après avis du conseil municipal et, le cas échéant, de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre, de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre de métiers et de l'artisanat, ainsi que des organisations professionnelles d'employeurs et des organisations syndicales de salariés intéressées de la commune.

La délibération est adoptée à 60 pour, 2 abstentions (M. Pierre COUPELON et son pouvoir M. Jean-Claude MOREL) et 1 contre (M. Alain GARNIER).

2017-08-49 Objet : Autorisation de signer la convention de mise en œuvre des subventions départementales pour la suppression des boisements gênants et friches

Le Président expose que le Département délègue depuis 2008 l'instruction des dossiers de demande de subventions pour la suppression des friches et des boisements gênants aux communautés de communes. Ces dispositions n'engagent aucune participation financière de la Communauté de Communes mais nécessite du temps de travail d'un agent.

Auparavant, les 4 anciens EPCI conventionnaient sur des périodes différentes avec le Département.

C'est la raison pour laquelle, il conviendrait d'harmoniser et de pérenniser ce dispositif sur les trois prochaines années à l'échelle de la communauté des Rives du Haut-Allier.

La délibération est adoptée à 59 pour, 2 abstentions (M. Pierre COUPELON et son pouvoir M. Jean-Claude MOREL) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (M. Joseph TORRENT et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET)

2017-08-50 Objet : Projet de Contrat de Crédit Bail Immobilier avec la SARL Lavage de Laine du Gévaudan

Arrivée de M Mikael VACHER.

Le Président explique au Conseil Communautaire que la société Laurent Laine basée à Saugues est une ancienne filature fondée en 1898. Elle est aujourd'hui le dernier lavage de laine opérationnel en France. L'entreprise développe des literies écologiques et des couvertures naturelles en laine de moutons. L'ensemble de la production est fabriquée à la main avec des produits entièrement naturels. L'entreprise emploie 5 salariés et traite 80 tonnes de laine par an. L'entreprise est en expansion et a acquis en 2008 une nouvelle ligne de lavage.

Les locaux actuels de la société LAURENT LAINE ne sont pas adaptés et posent des problèmes de conformité, notamment au niveau des conditions de travail. Une solution immobilière à même de permettre le fonctionnement de l'outil de production en toute conformité a été identifiée. Il s'agit du bâtiment et des terrains attenants de la filature de la famille BOUARD.

Pour mener à bien le projet d'acquisition foncière, immobilière et les aménagements nécessaires, la SARL Lavage de Laine du Gévaudan a été créée et est représentée par messieurs Patrick LAURENT et Pascal LAFONT.

Le plan de financement prévisionnel se compose comme suit :

Plan de financement immobilier Laurent Laine	
achat de la filature Bouard	88 000 €
frais notarial	8 800 €
charpente	45 032 €
électricité	48 675 €
maçonnerie	27 479 €
installation chaufferie	4 000 €
désamiantage	29 224 €
menuiserie extérieur	8 534 €
Assistance Maîtrise d'Ouvrage	29 330 €
Coordination SPS	5 000 €
TOTAL	294 074 €

A ce jour, la capacité d'autofinancement de la SARL Lavage de Laine du Gévaudan ne lui permet de prendre en charge l'ensemble du projet. Le coût de la réalisation de la station d'épuration a en effet un impact conséquent sur le montant de l'investissement. L'intervention de la Communauté de Communes via un contrat de crédit bail immobilier permettrait de réduire cet investissement et de faciliter l'accord des établissements bancaires pour financer les autres éléments du projet.

M Christian POULET intervient pour signaler que cette délibération arrive sans dossier plus conséquent pour délibérer et qu'un business plan aurait dû être joint. Le risque financier pris par la Communauté de Communes n'est pas mesuré. Il souhaite également connaître la capacité de remboursement de l'entreprise. Enfin, il constate que les ateliers de la Bruyère sont associés dans le montage de cette opération et qu'en plus ils sont déjà subventionnés par la Communauté de Communes.

Le Président précise que les ateliers de la Bruyère sont effectivement aidés à hauteur de 40 000 € par la Communauté dans le cadre de l'action sociale en faveur de l'insertion. Il rappelle aussi que le dossier est en souffrance depuis plusieurs mois et que la Sous-préfecture le relance. Sans l'aide directe de la collectivité ce projet ne se fera pas compte tenu du montant des investissements et de la capacité financière des porteurs de projet. Il projette ensuite le plan de financement de l'opération et un prévisionnel d'exploitation réalisé par les porteurs de projet en précisant que le risque financier porte sur la partie immobilière lié à un droit d'eau et acquise dans de bonnes conditions de marché.

M Gaston CHACORNAC intervient pour compléter les informations. Il précise que ce projet comporte 2 parties : une sur les bâtiments et l'autre sur la station de traitement, les deux représentant un investissement de 600 000 €. La partie sur les bâtiments serait portée par la collectivité et l'autre partie par les entrepreneurs.

M Denis FOURY demande si la Communauté de Communes va devenir propriétaire du terrain et des locaux ? Il conseille de ne pas séparer les deux.

Le Président souligne qu'une mise à disposition pourrait s'envisager afin de ne pas séparer les deux parties du projet.

La délibération est adoptée à 58 pour, 1 contre (M. Christian POULET) et 5 abstentions (Mm. Yves ATTARD, Alain GARNIER, Thierry GRIMALDI, Maurice PARRAT et Gilles RUAT).

2017-08-51 Objet : Convention d'hébergement boulangerie Villeneuve d'Allier

Arrivée de Mme Sylvie LEBRAT.

Le Président explique au Conseil Communautaire que l'ancienne Communauté de Communes de Ribeyre Chaliargue Margeride est propriétaire d'un bâtiment à Villeneuve d'Allier équipé pour accueillir une activité de boulangerie pâtisserie. Le bâtiment se compose d'un espace vente au rez-de-chaussée et d'un atelier de fabrication entièrement équipé à l'étage. Il est possible de louer uniquement la partie espace vente pour diminuer le loyer, notamment pour l'accueil d'une activité de dépôt de pains.

A ce jour, le bâtiment est libre depuis le 1^{er} juin 2017. Plusieurs personnes ont fait part de leur intérêt pour louer tout ou partie du bâtiment.

La délibération est adoptée à 64 pour, 1 contre (M. Christian POULET).

2017-08-52 Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PAULHAGUET - Budget Général

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 470 744.27 €	Dépenses : 2 531 680.87 €
Recettes : 184 646.70 €	Recettes : 2 676 530.11 €
Balance générale 2016 : 672 572.31 €	

M Alain GARNIER quitte l'assemblée.

La délibération est adoptée à 60 pour, 1 contre (Mme Sylvie LEBRAT) et 3 abstentions (Mm. Raymond FRAISSE et Alain SOULE et Mme Nathalie RAMBOURDIN).

2017-08-53 Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SECCOM - Budget Général

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 178 918.08 €	Dépenses : 260 171.21 €

Recettes : 121 583.14 €	Recettes : 226 165.43 €
Balance générale 2016 : 72 451.61 €	

M Gérard BEAUD quitte l'assemblée.

La délibération est adoptée à 61 pour, 1 contre (M. René HAELVOET) et 2 abstentions (Mm. Raymond FRAISSE et Alain SOULE).

2017-08-54 Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PAULHAGUET - Budget Annexe OM

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 0 €	Dépenses : 56 276.26 €
Recettes : 0 €	Recettes : 56 276.26 €
Balance générale 2016 : 0 €	

M Alain GARNIER quitte l'assemblée.

La délibération est adoptée à 62 pour, 1 abstention (M. Bernard MONATTE) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Gérard BEAUD).

2017-08-55 Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SECCOM - Budget Annexe LA BOURZEDE

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 29 085.76 €	Dépenses : 28 057.79 €
Recettes : 28 777.26 €	Recettes : 32 539.05 €
Balance générale 2016 : 2 083.40 €	

M Gérard BEAUD quitte l'assemblée.

La délibération est adoptée à 63 pour, et 1 qui n'a pas pris part au vote (. Jean-Louis PORTAL).

2017-08-56 Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SECCOM - Budget Annexe GARAGE PAILHES

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 51 991.74 €	Dépenses : 27 537.59 €
Recettes : 33 648.70 €	Recettes : 45 683 €
Balance générale 2016 : -45 664.05 €	

M Gérard BEAUD quitte l'assemblée.

La délibération est adoptée à 61 pour, 1 contre (M. Thierry GRIMALDI), 1 abstention (Mme Nathalie RAMBOURDIN) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Yves ATTARD).

2017-08-57 Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SECCOM - Budget Annexe TMUA

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 14 657.87 €	Dépenses : 20 237.93 €
Recettes : 14 057.60 €	Recettes : 22 427.60 €
Balance générale 2016 : 9 030.92 €	

M Gérard BEAUD quitte l'assemblée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2017-08-58 Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SECCOM - Budget Annexe Atelier relai CAT

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 86 075.64 €	Dépenses : 94 280.32 €
Recettes : 92 733.02 €	Recettes : 111 513.24 €
Balance générale 2016 : 6 114.93 €	

M Gérard BEAUD quitte l'assemblée.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

2017-08-59 Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SECCOM - Budget Annexe AUBERGE PAYS DE CHANTEUGES

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 20 434.62 €	Dépenses : 27 840.37 €
Recettes : 13 464.82 €	Recettes : 34 785.35 €
Balance générale 2016 : - 14 671.84 €	

M Gérard BEAUD quitte l'assemblée.
La délibération est adoptée à 54 pour, 2 contre (Mme Karine CROS et M. Christian POULET), 7 abstentions (M. Alain CROIZET, Denis GAILLARD, Bernard MONATTE, Emile ROUSSEL et Alain SOULE et Mme Michèle Malfant et Magalie MISSONNIER) et 1 qui n'a pas pris part au vote (Mme Marie-Andrée PERREY).

2017-08-60 Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SECCOM - Budget Annexe PHOTOVOLTAIQUE PEPINIERE

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 17 307.92 €	Dépenses : 14 588.74 €
Recettes : 18 731.44 €	Recettes : 16 627.60 €
Balance générale 2016 : 12 185.07 €	

M Gérard BEAUD quitte l'assemblée.
La délibération est adoptée à 63 pour, et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Bernard MONATTE).

2017-08-61 Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SECCOM - Budget Annexe CENTRALE HYDROELECTRIQUE CHANTEUGES

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 0 €	Dépenses : 0 €
Recettes : 0 €	Recettes : 0 €
Balance générale 2016 : 0 €	

M Gérard BEAUD quitte l'assemblée.
La délibération est adoptée à 62 pour, 1 contre (M. Pierre HENO) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Alain SOULE).

2017-08-62 COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SECCOM - Budget Annexe MULTIPLE RURAL DE CHAMBORNE

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 14 414.26 €	Dépenses : 6 586.24 €
Recettes : 0 €	Recettes : 13 464 €
Balance générale 2016 : - 7 711.96 €	

M Gérard BEAUD quitte l'assemblée.

La délibération est adoptée à 57 pour, 3 contre (Mme Karine CROS et Mm. Bernard MONATTE et Christian POULET), 3 abstentions (Mm. Denis GAILLARD et Maurice LAC et Mme Marie-Andrée PERREY) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Jean PASCAL).

2017-08-63 Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SECCOM – Budget Annexe AUBERGE DE CONNANGLES

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 42 131.05 €	Dépenses : 5 885.48 €
Recettes : 19 027.99 €	Recettes : 24 309.28 €
Balance générale 2016 : - 13 289.10 €	

M Gérard BEAUD quitte l'assemblée.

La délibération est adoptée à 50 pour, 4 contre (Mmes Jessica COUDERT et Karine CROS et Mm. Bernard MONATTE et Christian POULET) et 10 abstentions (Mmes Michèle MALFANT, Magalie MISSONNIER, Marie-Andrée PERREY et Nathalie RAMBOURDIN et Mm. Yves ATTARD, Gaston CHACORNAC, Alain CROIZET, Denis GAILLARD, Alain SOULE et René SOULIER).

Informations communiquées par le Président :

- 1- A partir du 1^{er} septembre, Mme Isabelle PHILIPPON, agent culturel de la commune de Langeac sera mise à disposition de la Communauté de Communes sur la base d'un mi-temps.
- 2- Répartition FPIC 2017 : le Président propose de retenir la répartition dérogatoire au 2/3 tiers avec un prélèvement sur la part des communes de 30% soit 66 000 €. Le même montant sera pris sur la part communautaire pour affecter la totalité de la dotation soit 132 000 € à des actions décidées lors du comité des Maires. Il demande aux conseillers communautaires de se prononcer sur cette hypothèse de répartition sans que le résultat puisse être décisionnel ; les résultats du vote sont : 34 Pour, 27 Abstention, 0 Contre et 4 qui n'ont pas pris part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h 30.

Le Président

Mr Gérard BEAUD

Le Secrétaire de séance

Mme Chantal LEGENDRE

Diffusion : Elus + agents